

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 132 (2011)
Heft: 1-2

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Janvier - février Quand l'hivernage se termine...

«Février et mars trop chauds mettent le printemps au tombeau»

Mes biens chers/es,

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter à vous, à toutes vos familles, ainsi qu'à vos protégées une année 2011 pleine de santé et pourvue d'une belle récolte et que votre hobby apicole vous procure beaucoup de plaisir.

Après un bel automne particulièrement long, puis une transition rapide avec plusieurs fois de la neige jusqu'en plaine, souhaitons que les 2 mois d'hiver qu'il nous reste respectent les températures de saisons. Un hiver trop court avec un retour de grand froid peut être aussi fatal à nos ruches, par une reprise des activités, qu'un hiver trop long et son risque de manque de nourriture.

L'activité est réduite au sein de la ruche. Avec la baisse des températures, l'activité de l'apiculteur et de ses colonies est très diminuée. Pour les abeilles, quelques sorties seront effectuées lors des journées plus clémentes (14 °C), pour des vols de propreté. Ces vols permettent aux abeilles de vider leurs intestins et cela devient particulièrement important dans cette deuxième partie de l'hiver, lorsque la réclusion peut, parfois, dépasser plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Durant cette période, la colonie vit de ses provisions (le miel) ou de celles qui ont été distribuées par l'apiculteur (le sirop de nourrissage).

Puisque c'est de saison, parlons un peu des abeilles d'hiver.

L'apiculteur se rend compte qu'il y a une différence importante entre les abeilles d'été et celles d'hiver, ne serait-ce que le paramètre «durée de vie».

Si au printemps la reine pond à cadence élevée, la population croît jusqu'à atteindre plusieurs dizaines de milliers d'abeilles dans la colonie. L'hiver, la reine réduit sa ponte et va parfois jusqu'à l'interrompre complètement pendant quelques jours ou plusieurs semaines. Et cependant la colonie d'abeilles survit. Nées en septembre-octobre ou plus tard, les abeilles d'hiver vivront jusqu'en février, mars, voire beaucoup plus tard lorsque les nouvelles, nées en hiver ou au printemps auront pris le relais. La longévité de ces abeilles est critique pour la pérennité de la colonie.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette plus grande longévité :

- leur corps contient des stocks conséquents de glycogène, de protéines et de graisse emmagasinés dans le «corps gras»;
- les glandes hypo-pharyngiennes sont gonflées et pleines de bouillie larvaire;

- leur métabolisme est plus lent que chez les abeilles d'été;
- elles n'ont pas grand-chose à faire;
- elles n'ont pas été épuisées à nourrir de nombreuses larves, ni butiner, ni transformer trop d'apports de nectar en miel.

Du moins ce doit être l'idéal et pour cela plusieurs conditions ;

- qu'elles n'aient pas été affaiblies durant leur vie nymphale par des ponctions d'hémolymphe dues au varroa, donc les traitements ont été faits assez tôt en saison ;
- qu'elles n'aient pas eu à transformer trop de sucre en miel, ce qui peut les épuiser. Les nourrissements ont été faits suffisamment tôt pour que les dernières abeilles d'été se soient chargées de ce travail ;
- elles ne sont pas dérangées intempestivement durant cette période de «repos».

En cette période hivernale, le travail au rucher consiste essentiellement en la surveillance générale du rucher. Observons soigneusement la planche d'envol et ses alentours immédiats.

Avec une planche d'envol sèche et sans déchets... et que l'oreille collée contre la paroi de la ruche nous fait entendre un léger chuintement, nous pouvons nous réjouir d'un bon hivernage. Mais :

- *un vol d'abeilles isolées, des déjections sur la planche d'envol ou sur la neige aux alentours de la ruche*: c'est un signe de dysenterie qui peut avoir pour origine des provisions hivernales impropres, une ruche trop froide, des dérangements importants, la mort de la reine ou même une maladie. Aussi longtemps que la température ne permet pas l'ouverture de la ruche, il est impossible d'intervenir.
- *de petites particules de rayons ou de bois se trouvent dans le trou de vol*: une souris est dans la ruche ou s'efforce d'y entrer.
- *des abeilles mortes rongées ou morcelées jonchent le trou de vol*: une musaraigne dérange la grappe. Il faut la chasser et réduire la hauteur du



trou de vol à 6 mm ou le garnir d'un grillage de 4 x 4 mm, sinon elle continuera à dévorer les malheureuses qui s'éloigneront de la grappe.

- *le chuintement de la ruche se transforme en bourdonnement*: vérifier que le trou de vol n'est pas encombré par des abeilles mortes. Si c'est le cas, on nettoie avec un petit crochet et tout devrait rentrer dans l'ordre. Les abeilles ne pouvaient plus aller se soulager ou, surtout avec des colonies fortes, elles manquaient d'oxygène.
- *l'on trouve des cristaux de glace au trou de vol*: cela se produit par grand froid ; c'est l'humidité provoquée par la consommation des abeilles qui se cristallise.
- *les trous de vol sont complètement obstrués par de la neige*: aussi longtemps que la neige est poudreuse, elle reste perméable à l'air et la respiration des abeilles n'est pas sérieusement entravée. Dès qu'elle commence à fondre et menace de geler la nuit, elle risque d'obstruer le trou de vol et il est alors conseillé de l'enlever.

Et n'oubliez pas que nul ne peut prédire le retour exact des beaux jours, mais les abeilles elles, ne vous attendront pas, alors soyez prêts à temps avec votre matériel et vos stratégies...

Rémy Meier

